

BEOGLU

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

La ratification de la convention de Nyon

L'Italie refuse de participer aux accords de Nyon

Puissance essentiellement méditerranéenne, elle réclame des droits de parité absolue avec tout autre Etat en cette mer

Rome, 15. A.A. — La réponse italienne à l'invitation de participer aux arrangements de Nyon a été remise hier soir aux représentants diplomatiques français et britannique.

Après avoir souligné que selon les mesures arrêtées par la conférence de Nyon l'Italie sera chargée seulement de la surveillance de la mer Tyrrhénienne alors que l'Angleterre et la France exercent la même surveillance dans toute l'étendue de la Méditerranée, la réponse italienne constate que la situation créée de ce fait est inacceptable pour l'Italie. Les intérêts vitaux de l'Italie dans la Méditerranée et le fait qu'une très grande partie de son trafic a lieu le long de ses lignes de communication rendent nécessaire que l'Italie demande des conditions de parité absolue avec n'importe quel autre Etat dans une zone quelconque de la Méditerranée.

Le gouvernement italien répond d'accord avec le gouvernement allemand.

Les experts se mettront à l'œuvre pour donner satisfaction à l'Italie

Paris, 15. A.A. — Le Petit Parisien écrit : « L'Italie ne participera à la surveillance de la Méditerranée qu'à la condition que ses navires de guerre puissent exercer une action de la même mesure que les bâtiments britanniques et français.

C'est évidemment là une exigence très forte qu'il sera très difficile de concilier avec la lettre de l'arrangement de Nyon. Un accommodement n'est cependant pas exclu et les experts maritimes vont vraisemblablement se mettre aussitôt au travail pour trouver une formule susceptible de laisser intact l'accord méditerranéen et de satisfaire les désiderata de M. Mussolini.

Pas de zones déterminées

Londres, 15. A.A. — On déclare dans les milieux compétents que la Grande-Bretagne et la France se sont mis d'accord sur la collaboration dans le domaine du contrôle maritime en Méditerranée.

On communique qu'on s'est abstenu de fixer des zones de sorte que le cas échéant un navire britannique pourra intervenir même si l'agression se faisait dans la zone française.

Un commentaire du "Giornale d'Italia"

Rome, 14. — Dans un article paru avant la communication de la réponse italienne, le « Giornale d'Italia » constate que l'anxiété était très vive à Londres. Le « Times » et le « Daily Telegraph » ont fait des anticipations arbitraires concernant l'adhésion de l'Italie.

Le gouvernement italien, continue ce journal, ne formule pas ses décisions dans les colonnes des journaux. Les observateurs européens auront observé toutefois un certain contraste entre l'optimisme de commande et les prévisions optimistes des journalistes étrangers et la réalité des conditions créées par le nouvel accord de la Méditerranée signé à Nyon et devenu en conséquence irrévocable.

Ce sont la Grande-Bretagne et la France qui se sont attribué le contrôle de la Méditerranée tout entière à l'Est et à l'Ouest, créant ainsi un précédent qui ne peut pas frapper l'attention immédiate des autres grandes puissances qui ont le centre de leur vie nationale en cette mer. Et ce fait tend à s'aggraver si, pour le réaliser, les deux puissances songent à concentrer plus de 60 unités en Méditerranée.

(De l'Ulus)

Nous voulons que durant la saison de l'Uludag, il y ait sur ses pentes plus de sportifs que sur les montagnes d'Autriche et nous voulons qu'il y en ait autant durant les « quatre mois de ski » de l'Elmadağ. La distance entre Ankara et Elmadağ, qui est infranchissable en hiver, n'est que de seize kilomètres. Nous avons entendu dire que l'établissement d'une ligne aérienne conduisant à l'Uludag ne coûterait pas plus de 300.000 livres.

Seul demandons l'avis de notre président du Conseil : qui sait combien il a en poche de projets de ce genre dont la réalisation ne coûterait pas plus de 300.000 livres ?

FATAY

DIRECTION: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olive — Tél. 44892

RÉDACTION: Bereket Zade No. 34-35 Margarit Harti ve Şki — Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison

KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULLI
Istanbul, Sirkeci, Asirefendi Cad. Rahraman Zade H. Tel. 20094-95

Directeur-Propriétaire : G. PRIMI

L'application de la loi sur le travail

Ankara, 14. A.A. — Communiqué officiel du département du Travail du ministère de l'Economie :

En vertu du paragraphe 1 de l'article 29 de la loi sur le travail les employeurs sont tenus d'établir pour tous les ateliers (lieux de travail) un règlement intérieur réglementant les conditions de travail ainsi que les dispositions disciplinaires, hygiéniques et de sécurité auxquelles seront soumis les employés. Voici les points essentiels qui doivent contenir ces règlements intérieurs :

1. — Spécifier si le règlement en question s'applique à tout l'établissement (textuellement : à tout le lieu de travail), s'il ne s'applique qu'à une partie de l'établissement et s'il existe d'autres règlements pour les autres parties, indiquer leurs nature et détails.

2. — Quels sont les procédés d'embauchage ? Conditions, documents exigibles.

3. — Fixation du délai d'essai auquel sont soumis les employés. Si ce délai varie selon les divers groupes d'employés spécifier cette condition dans le règlement.

4. — a) Fixer le commencement et la fin des heures du travail et du repos obligatoire concernant les 5 jours ouvrables de la semaine, le samedi, la veille des fêtes et le dimanche, si l'on travaille ce jour.

b) Si le commencement et la fin des heures de repos varie selon les diverses saisons de l'année, les diverses sections de l'établissement, le sexe et les divers groupes des employés, selon que les employés ont 18 ans révolus, indiquer séparément chaque cas particulier concernant les questions posées au paragraphe a. On en fera de même si les employés travaillent par groupes différents.

5. — Fixer le temps du travail supplémentaire pendant une semaine ; au besoin indiquer chaque temps séparément selon les différentes saisons de l'année, chaque section du lieu de travail, le sexe et l'âge des employés, enfin le groupe auquel ils appartiennent.

6. — Indiquer la nature du travail auquel sont astreints les ouvriers ainsi que le groupe auquel ils appartiennent, dans le cas où on les emploierait en dehors des heures prescrites à l'article 37 de la loi sur le travail. Fixer au cours de l'année les jours où ce travail supplémentaire sera fourni. Etablir l'accroissement de salaire correspondant à ces heures supplémentaires.

7. — Indiquer clairement quelles sont les meubles qui servent à établir les heures de travail et sa cessation et sur quelle montre principale de l'établissement les autres sont réglées.

8. — Si l'on fait travailler la nuit ou bien le dimanche et la journée du 29 octobre, indiquer la section où s'effectue ce travail et le groupe d'ouvriers qui y sont employés.

9. — Ainsi qu'il est spécifié au paragraphe 3 de l'article 46 de la loi sur le travail, si les établissements ferment certains jours selon un usage établi par eux et sans qu'ils y soient contraints par la loi, on devra fixer les salaires qui devront être donnés aux ouvriers qui ne travaillent pas. Si ces jours-là l'établissement en question ne ferme pas complètement et reste ouvert en partie, indiquer clairement quelles sont les sections qui travaillent ainsi que les groupes d'ouvriers qui seront employés et les salaires qui leur seront attribués.

10. — Au cas où l'on fait travailler les jours de repos réglementaires tels que l'après-midi du samedi, les fêtes nationales, les dimanches, fixer un jour de congé dans la semaine, pour les équipes ayant travaillé pendant les journées de congé réglementaires.

11. — Dans les entreprises où sont employées des équipes d'ouvriers, indiquer la façon dont se relaient ces équipes selon les dispositions de l'article 43 paragraphe 4 de la loi sur le travail.

12. — Indiquer le mode de paiement de ces équipes, si c'est par jour, par heure, par semaine, ainsi que les groupes employés pour y effectuer ces travaux.

13. — Pour les travaux d'équipe, 17. — On devra indiquer sur les carnets de l'ouvrier le décompte de son salaire et les formalités qui seront accomplies au cas où l'ouvrier formulerait une protestation quant à l'établissement de ces comptes.

18. — Selon l'article 37 de la loi sur les dettes, établir comment on fournit des avances aux ouvriers et sous-

Les colonnes japonaises ont opéré leur jonction dans les concessions

FRONT DU HOPEI-TCHAHAR

Les troupes japonaises qui avaient occupé le 12 septembre la ville de Chulopu ont poursuivi les Chinois dans la direction de Tatung qui fut occupée sans combat.

Les troupes japonaises qui avaient dans la direction du sud-ouest, dans la région comprise entre les deux lignes de chemin de fer Pékin-Suiyuan et Pékin-Hankou, ont occupé le 13 septembre, à dix heures, la localité de Kwangliang, à la limite de la province du Chansi. La province de Tchahar est de ce fait toute entière entre les mains des Nippons.

FRONT DE CHANGHAI

Les troupes de terre japonaises ont occupé le 13 septembre à 8 heures 50 du matin le nouvel hôtel de ville de Shanghai, qui servait de poste de commandement aux armées chinoises. Elles ont avancé ensuite vers l'ouest, dans la direction de Kiangwan.

Les troupes chinoises ont évacué le district si fréquemment bombardé de la gare du Nord et se sont repliées vers l'ouest sous la protection d'un tir de barrage de l'artillerie. Enfin des

groupes chinois ont acquisseur.

19. — Indiquer le montant qui sera retenu pour les avances, aides et secours consentis par les employeurs, le mode de perception et les formalités qui seront effectuées en cas de protestation de l'ouvrier.

20. — Si l'employeur veut accorder de meilleures conditions pour le paiement des dettes contractées, de plus grands délais que ceux qui sont spécifiés à l'article 13 de la loi sur le travail, donner des éclaircissements sur les conditions et règles dont on entend poursuivre l'application.

21. — Fixer quels sont les instruments, appareils ou bêtes que l'ouvrier devra utiliser pour son travail et montrer comment il devra en être indemnisé.

22. — Indiquer quels sont les usages appliqués pour les premiers secours, l'examen par le docteur de l'établissement, transport à l'hôpital, médicaments et autres mesures sanitaires.

23. — Fixer les conditions d'hygiène ainsi que celles concernant la sécurité du travail ; Mesures prises contre l'incendie.

Propreté des lieux de travail ainsi que des ouvriers.

Les habits de travail, ainsi que les objets devant assurer la sécurité personnelle de l'ouvrier, tels que lunettes de protection, gants spéciaux, chaussons, etc.

Faire connaître les dangers provenant de l'usage des machines, instruments ou matières premières.

Tracer les conditions dans lesquelles l'ouvrier pourra rester dans les endroits présentant un danger. Montrer comment seront calculés les salaires pour des travaux à forfait ou aux pièces et désigner les formalités à accomplir au cas où les ouvriers élèveraient des réclamations à l'examen des comptes qui leur seraient présentés.

14. — Fournir des indications claires sur les salaires minima qui seront donnés ainsi que pour les périodes d'essai.

15. — Au cas où il serait d'usage de donner à certains groupes d'ouvriers, à part leurs salaires, la nourriture et le gîte, indiquer clairement quelles sont les matières devant servir à leur alimentation ainsi que les conditions dans lesquelles ce gîte est assuré.

16. — Selon l'article 19 de la Loi sur le travail, ou devra désigner clairement le mode de paiement, s'il se fait journallement, une fois par semaine, une fois par 2 semaines, ou une fois par mois, les jours où s'effectue ce paiement, les heures et en quelle partie de l'établissement on y procédera.

17. — Au cas où l'on fait travailler les jours de repos réglementaires tels que l'après-midi du samedi, les fêtes nationales, les dimanches, fixer un jour de congé dans la semaine, pour les équipes ayant travaillé pendant les journées de congé réglementaires.

18. — Dans les entreprises où sont employées des équipes d'ouvriers, indiquer la façon dont se relaient ces équipes selon les dispositions de l'article 43 paragraphe 4 de la loi sur le travail.

19. — Indiquer le mode de paiement de ces équipes, si c'est par jour, par heure, par semaine, ainsi que les groupes employés pour y effectuer ces travaux.

20. — Impossibilité de maintenir le mandat actuel.

21. — Admission du principe du partage.

22. — Crédit d'un régime spécial pour les Lieux Saints.

Le conseil a chargé les délégués de Lettonie, Roumanie et Suède d'élaborer une résolution qui sera soumise au conseil à sa prochaine séance.

EN CHINE DU SUD

Les avions de la marine japonaise ont bombardé le 12 septembre l'aérodrome de Kityang, près de Swatow, et la ville de Cheklung qui se trouve juste à mi-chemin du chemin de fer Canton-Kowloon.

De son côté, la flotte japonaise a bombardé la baie de Bias, à l'embouchure du fleuve de Canton, permettant à un détachement japonais d'atterrir son débarquement. Le détachement, aidé par le tir de la flotte, attaqua un des forts de la baie, et, après l'avoir occupé, détruisit quatre pièces d'artillerie. Le 13 septembre, la flotte japonaise continua le bombardement des autres forts de la baie de Bias.

Le partage de la Palestine devant la commission des Mandats

Genève, 15. A.A. — Dans sa séance publique d'hier, le conseil de la S.D.N. a approuvé le rapport de la commission des mandats concernant les administrations de la Transjordanie et de la Palestine. Le mémorandum provisoire sur le plan de partage britannique a été renvoyé pour un examen spécial.

M. Eden, résumant les arguments de la commission d'enquête, a déclaré que le gouvernement britannique a élaboré seulement un plan de partage qui trouve l'approbation du conseil de la S.D.N., qu'il préconise le partage, mais qu'il ne s'est encore lié à aucun détail d'exécution.

M. Eden a prié le conseil d'autoriser le gouvernement britannique à élaborer, si possible en collaboration avec les Juifs et les Arabes, les détails d'un tel plan.

Une commission spéciale sera envoyée en Palestine pour régler les questions financières.

M. Delbos a exprimé sa sympathie pour les propositions britanniques. Il a déclaré qu'en Palestine la situation revêt un caractère tout spécial que seul la puissance mandataire est en état de juger.

M. Beck (Pologne), releva l'intérêt particulier de son pays à la question palestinienne.

— La Pologne, dit-il, veut que la Palestine puisse recevoir autant que possible d'immigrés juifs.

Le président de la commission des mandats constata que la commission est d'accord avec le gouvernement britannique sur les trois points suivants :

1. — Impossibilité de maintenir le mandat actuel.

2. — Admission du principe du partage.

3. — Création d'un régime spécial pour les Lieux Saints.

Le conseil a chargé les délégués de Lettonie, Roumanie et Suède d'élaborer une résolution qui sera soumise au conseil à sa prochaine séance.

CE SOIR MERCREDI
au
MELEK
la MUSIQUE et l'INTERET captivent et ravissent...
MAGDA SCHNEIDER et IVAN PETROVITCH

... un film tendre
... un film émouvant
... un film où l'AMOUR

DANS

LARMES d'AMOUR

(Frauenliebe.....Frauenleid)

déroulera à vos yeux LE GRAND AMOUR d'UNE FEMME
En suppl. PARAMOUNT JOURNAL

CONTE DU BEYOGLU

La belle Gisèle

Tous les détails de la vie de la jeune fille blor de... Mlle Gisèle...
Comment tu m'as présenté...
Gisèle haussa ses jolies épaules.

Tu n'entends rien, ma petite. Paul Mardelay. Gaston Laugier, Bernard de Bance, tous les autres qui m'on demandée en mariage, avaient chacun plus ou moins de défauts et ne m'aimaient pas comme je veux être aimé et comme je mérité d'être aimé. Nomme-moi donc une femme plus jolie que moi, ou même aussi jolie... Tu n'en vois pas, n'est-ce pas ? Sans vanité, je sais ce que je veux... Tiens, toi-même tu es plutôt bien et tu l'as dit toi-même, auprès de moi tu n'existe pas... Alors, il me faut un mari très riche, bien entendu, qui soit décoratif, qui me plaît aussi et surtout qui comprend nettement, sans oublier jamais, la chance qu'il a eu d'être accepté par une femme comme moi.

Tu as dit ça à Tony Vimeuze ?
(Voir la suite en 4ème page)

Banca Commerciale Italiana

Capital entièrement versé et réserves
Lit. 847.596.198,95

Direction Centrale MILAN
Filiales dans toute l'ITALIE,
ISTANBUL, IZMIR, LONDRES,
NEW-YORK

Créations à l'Etranger :

Banca Commerciale Italiana (France)
Paris, Marseille, Nice, Menton, Cannes, Monaco, Toulouse, Beaucaire, Monte Carlo, Juan-les-Pins, Casablanca, (Maroc).

Banca Commerciale Italiana e Bulgaria
Sofia, Burgas, Plovdiv, Varna.

Banca Commerciale Italiana e Grece
Athènes, Cavalla, Le Pirée, Salonique

Banca Commerciale Italiana et Rumanie
Bucarest, Arad, Brăila, Botosani, Constantza, Cluj Galatz Temesvár, Sibiu

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto, Alexandrie, Le Caire, Demanour Mansourah, etc.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy New-York.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy Boston.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy Philadelphia.

Affiliations à l'Etranger :

Banca della Svizzera Italiana : Lugano, Bellinzona, Chiasso, Locarno, Mendrisio.

Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud,

(en France) Paris.

(en Argentine) Buenos-Ayres, Rosario de Santa-Fé

(au Brésil) São-Paolo, Rio-de-Janeiro Santos, Bahia, Curybyba, Porto Alegre, Rio Grande, Recife (Pernambuco).

(au Chili) Santiago, Valparaíso, (en Colombie) Bogota, Barranquilla.

(en Uruguay) Montevideo.

Banca Hungaro-Italiana, Budapest Hatvan, Miskolc, Mako, Kormend, Oroszvár, Szeged, etc.

Banco Italiano (en Equateur) Guayaquil Manta.

Banco Italiano (au Pérou) Lima, Arequipa, Callao, Cuzea, Trujillo, Toana, Mollendo, Chichay, Ica, Piura, Puno, Chincha Alta.

Hrvatska Banka D.D. Zagreb, Soussak

Siege d'Istanbul, Rue Voyoda, Palazzo Karakoy

Téléphone : Péra 44841-2-3-4-5

Agence d'Istanbul, Allalemiyan Han. Direction : Tél. 22900. - Opérations gén. 22915. - Portefeuille Document 22903

Position : 22911. - Change et Port 22912

Agence de Beyoglu, Istiklal Caddesi 247

A Namik Han, Tél. P. 41016

Succursale d'Izmir.

Location de coffres-forts à Beyoglu, Galata Istanbul

Service traveler's cheques

Vie économique et financière**La production des fabriques de la Sümer Bank**

L'excellent bulletin trimestriel que publie la Merkez Bankası donne dans son dernier numéro un aperçu des plus intéressants, sur la production des diverses fabriques qu'administre la Sümer Bank.

Sur les sept fabriques que cite le bulletin sont des manufactures, l'une est la fabrique de papier d'Izmit ; l'autre la fabrique de cuir et chaussures de Beykoz. La toilerie de Kayseri — qui vient pourtant en tête de toutes si l'on considère le chiffre de la production — la fabrique de papier d'Izmit et de lainage de Bunyan ne sont entrées en activité qu'en 1936.

De sept années plus véniale est la fabrique de Feshane qui date de 1929.

Celles de Horeke, de Bakirköy et de Beykoz remontent à 1925 et sont les plus anciennes.

La fabrique de tissus de Horeke est la seul établissement textile de la Sümer Bank qui ait une production variée. Outre, en effet, sa production de tissus de laine — qui s'est élevée en 1936 à 420.434 mètres représentant une valeur de 1.371.049 livres — elle fabrique également des tissus de soie et des tapis.

Tandis que la production de tissus de laine est allée en augmentant, sauf une forte dépression pendant les années 1931-1933 et atteint en 1936 plus du triple de la production de la première année

mètres Ltqs
1925 120.126 432.732
1936 420.434 1.371.049

les tissus de soie qui étaient fabriqués en 1926 pour un métrage de 4.256 mètres (27.786 livres) ne le sont plus que pour 205 mètres en 1936 (2.853 livres). De même, la production de tapis qui s'était élevée à 1.650 mètres (54.642 livres) en 1930 n'est plus que de 216 mètres (7.102 livres) en 1936.

Mais cette régression est largement

compensée par le plus grand accroissement du métrage des tissus de laine et la fabrique a clôturé l'année 1936 avec une production globale d'une valeur de 1.434.961 livres.

Venu plus tard, la fabrique de Feshane a commencé en 1929 avec une production de 275.047 mètres valant près de 824.152 livres. Depuis lors sa production a plus que triplé et présente, pour 1936, une valeur de 2.108.117 livres.

Ce chiffre la place à la tête des fabricages de tissus si l'on excepte la toilerie de Kayseri dont les articles sont principalement destinés aux paysans.

Les deux toilières de Kayseri et de Bakirköy produisent chacune respectivement (1936) 18.435.576 mètres et 5.374.568 mètres. Les valeurs respectives sont de 2.767.483 livres et 1.831.248 livres.

La fabrique de lainage de Bunyan est encore par trop récente et ne produit qu'un total de 49.171 mètres pour une valeur de 91.216 de livres.

L'établissement de Beykoz (cuirs et chaussures) a sa production divisée en trois compartiments principaux : sellerie, chaussures et pelletterie.

Tandis que la production de pelleterie en 1936 est, en exceptant l'année 1935, la plus forte depuis la date d'inauguration de la fabrique, celle de sellerie est tombée à un chiffre dérisoire et celle de chaussures est inférieure à toutes les années précédentes, sauf 1925 et 1933.

La fabrique de papier d'Izmit, dont on se rappelle encore la cérémonie d'inauguration, a produit, en 1936 plus de 3.938.000 kilos de papier de qualité pluie inférieure et moyenne, représentant une valeur de près de 938.450 livres.

La production totale de toutes les fabriques de la Sümer Bank réunies ensemble s'élève à environ 12 millions de livres turques.

Production comparée des fabriques de la Sümer Bank			
Années	Mètres	Ltqs	
Fabrique de Horeke {	1925 125.187	430.515	
1936 4.20.855	1.434.961		
" " Feshane {	1929 275.049	1.248.652	
1936 843.118	2.108.117		
Toilerie de Kayseri {	1936 18.353.576	2.707.483	
1925 509.194	210.385		
" " Bakirköy {	1936 5.374.568	1.831.248	
1936 47.117	91.216		
Fabrique de Bunyan {	1925 - - -	693.294	
1930 - - -	2.507.695		
" d'Izmit {	1936 3.938.200	998.459	
	(kgs)		

RAOUL HOLLOSY

Allez voir au Ciné SUMER

son riche programme de réouverture

Le GRAND REFRAINavec **FERNAND GRAVEY** Jacqueline Francelle et ALERME

en suppl. ECLAIR JOURNAL avec toutes les nouvelles mondiales et un second film « La vie à Pékin »

Le marché des céréales

Une grande partie des marchandises que l'on avait ramassées pour les exportations, sont de nouveau remises sur le marché pour être vendues.

Les raisons qui ont obligé nos exportateurs à agir de la sorte, sont, d'abord le calme constaté sur le marché mondial malgré que la saison des exportations ait déjà commencé et ensuite, le fait que les marchandises qui ont été amassées pour les exportations en se basant sur les récents accords commerciaux n'ont pu être vendues.

Les avoines de bonne qualité, criblées, avaient été prises pour le compte de l'Italie à raison de pts. 4,05. L'Italie commençant à ne plus acheter, les prix sont tombés jusqu'à pts. 3,27 et nos négociants ont subi des pertes de ce fait. Le même état de choses se reproduit pour les orge, les fèves, et le millet ramassés pour l'Allemagne. Nos négociants, encouragés par le fait que les négociations avec l'Allemagne avaient commencé, songeaient aussi aux intérêts des producteurs, se sont montrés acquéreurs empressés pour les orge et ils ont fait ramasser l'orge de notre place à raison de pts. 4,30 le kilo, les fèves à pts. 4,30 et le millet à pts. 8,35. Les marchandises accumulées de cette façon ont été entreposées. Mais le fait que les affaires avec l'Allemagne n'aient pas encore commencé le fait aussi que l'on ne connaisse pas encore sur quelles bases repose l'accord intervenu avec l'Allemagne. Cependant, il faut que ce produit trouve des acheteurs aussi bien dans le marché intérieur qu'à l'étranger.

Toutefois, hier comme aujourd'hui, les melons d'Uzunköprü sont après ceux de Hasanabey, qui sont cultivés dans la région de l'Egée, les melons les plus délicieux qui sont produits dans notre pays. Cependant, il faut que ce produit trouve des acheteurs aussi bien dans le marché intérieur qu'à l'étranger.

Essais de cultures tropicales ?

Alanya (Du cor. du Jan) — Sur un rapport qui a été donné par le professeur Gleisberg, spécialiste d'arboriculture, il a été décidé de fonder une station d'expérimentation dans ces régions pour cultiver les plantes qui poussent dans les pays chauds, tels que le café, le caoutchouc, etc.

Pour entreprendre cette affaire, on a procédé à l'expropriation des terres se trouvant dans les parages d'Obaköy, qui sont fertiles et réunissent les conditions climatiques voulues.

Etranger**La balance commerciale italienne**

Rome, 14. — D'après des données

relatives aux premiers sept mois de l'année en cours on constate une augmentation remarquable comparativement de la même période de l'année précédente : en effet les ventes se sont montées à 154.343 quintaux avec 1.922.000.000 lire de recettes contre 146.725 quintaux avec 1.700.000.000 lire de recettes durant la période correspondante de l'année précédente.

Le moulin symbolique

Amsterdam, 14. — Sur la grande place de la ville on construit un énorme moulin symbolisant la reprise économique du pays. Au cours de la cérémonie d'inauguration le bourgmestre mit en mouvement le moulin souhaitant qu'il puisse ne jamais s'arrêter.

En plein centre de Beyoglu vaste local pouvant servir de bureaux ou de magasin à l'ouest. S'adresser pour information à la « Società Operaia Italiana », Istiklal Caddesi, Ezaci Qıkmayı, à côté des établissements « His Master's Voice ».

Jeune Universitaire disposerait de quelques heures par jour pour donner des leçons de turc et diverses sciences. Pourrait éventuellement employer toute l'après midi. Ecrire sous « Universitaire » à la Boîte Postale 176 Istanbul.

Comptable expérimenté sujet Turc naissant, turc français, s'occupera tout la journée ou quelques heures par jour, références de premier ordre, présentations modestes, s'adresser au journal sous D. A.

Mouvement Maritime**ADRIATICA**
SOC. ANON DI NAVIGAZIONE VENEZIA

Departs pour	Bateaux	Service accélér.
Pirée, Brindisi, Venise, Trieste des Quais de Galata tous les vendredis à 10 heures précises	RODI CELIO RODI	17 Sept. 24 Sept. 1 Oct.
Pirée, Naples, Marseille, Gênes	MERANO	23 Sept. à 17 heures

Cavalle, Saloniq, Volo, Pirée, Patras, Santorini, Quaranta, Brindisi, Ancône, Venise, Trieste
<td

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

Un redoutable ennemi : la sécheresse (1)

M. Ahmet Emin Yalman, dans le "Tan" évoque quelques souvenirs recueillis lors des récentes manœuvres de la Thrace.

En compagnie de camarades, nous nous étions rendus dans un village de la région de Babaeski. Nous avions pris place dans le café du village. En quelques minutes tous les hommes de l'endroit s'y rassemblèrent. Nous fîmes connaissance.

Le maire est un homme à l'esprit très éveillé et animé d'idées très larges. Nous avions exprimé le désir de visiter l'une des maisons du village qui se ressemblent d'ailleurs toutes. Un jardin plein d'arbres fruitiers avec un puits... Une maison propre, bâtie en blanc... Sur la façade postérieure les étables pour le bétail... Sur le devant il y a trois grandes chambres. La chambre à coucher est pourvue d'un poêle en forme de "tandir" ; la seconde sert de dépôt pour l'hiver. Enfin la troisième est une vaste cuisine qui remplit l'office de salle à manger.

Le maire nous montre une colline et nous dit :

Il y avait en notre village une femme de 110 ans. Elle se souvenait que jadis cette colline était une forêt. Or, il n'y subsistait plus un seul arbre. Nous nous sommes tous unis au village. Et nous avons entrepris de reboiser la montagne.

Nous étions heureux de voir ainsi un village turc parvenu à un niveau d'existence élevé et habité par des paysans s'exprimant en de pareils termes.

Mais au fur et à mesure que nous poursuivions notre interrogatoire au sujet du village, un sentiment de regret se mêlait à notre joie. Tout paysan, qu'il cultive des céréales ou les légumes, qu'il fasse de l'élevage ou de l'agriculture, a un ennemi implacable, il paraît cette année : la sécheresse.

Notre village, nous dit notre interlocuteur, compte 150 maisons ; sa population compte 1000 âmes. Les années où il n'y a pas de sécheresse, notre situation est très satisfaisante. Les bonnes années 50.000 Ltqs. rentrent ici.

Et en une année de sécheresse comme celle-ci ?

Entre 5 à 10.000 Ltqs. Cela ne nous suffit pas pour couvrir nos frais. Nous ne parvenons pas à payer nos frais envers les coopératives de crédit. L'année prochaine, nous serons obligés de réduire les ensemenagements. Un printemps hâtif suivi d'un retour du froid ont eu pour effet d'empêcher les arbres de fleurir. Les abeilles meurent.

Il y a en notre pays un Institut pour les recherches minières. Il recherche les gisements contenus dans notre sol, susceptibles d'être utiles à notre pays — et il les trouve — Or, pour ce faire, il ne creuse pas au hasard, n'importe où. Au moyen d'appareils appropriés, les spécialistes tâtent le sol et indiquent les points où des sondages devraient être opérés.

Or, l'eau est le produit du sol le plus précieux et le plus bienfaisant. L'Institut dispose de nombreux géologues. Ne pourraient-ils rechercher ce mérite que l'on appelle l'eau ?

Actuellement la guerre contre la sécheresse est menée à la façon de la lutte des bandes isolément et sans cohésion. Un spécialiste du ministère de l'Agriculture dirige, de ci et de là, quelques recherches. Certains vilayets se procurent des appareils pour sondages et procèdent à des recherches

(1) — Par suite d'une curieuse coquille, on a composé, dans le titre de cet article, "Korsanlik," qui signifie piraterie, au lieu de "Karaklik," qui signifie sécheresse.

sans le concours des lumières des géologues. Le mal est si grand qu'il est impossible d'y remédier par de pareils moyens.

On dispose de crédits suffisants pour la mécanisation de l'agriculture. Ce serait une excellente chose que d'en affecter une partie pour la solution du problème de l'eau et de la collaborer dans ce but avec les spécialistes de l'Institut pour les recherches minières.

La paix armée et le dilemme espagnol

Sous ce titre, M. Yunus Nadi écrit dans le « Cumhuriyet » et la « République » :

La piraterie exercée en Méditerranée par les sous-marins a marqué le degré, par trop extrême même, des interventions faites dans la soi-disant guerre civile espagnole et c'est ainsi que du reste, on s'est rapproché — cette fois sur un autre front — du précipice... de la paix. Personne ne peut nier que les dispositions prises contre les actes de piraterie constituent un prélude au système de la paix armée. Mais c'est un fait digne d'attention que l'on ait surtout accordé de l'importance au caractère technique de ces mesures pour les maintenir à un degré modéré et capable de sauvegarder la paix.

C'est une vérité claire et indéniable que les puissances qui ont adopté ces mesures, pour la sécurité en Méditerranée poursuivent, dans leurs dispositions, des buts absolument pacifiques. On ne peut nier toutefois qu'avec ces mesures on est passé au prélude de la paix par les armes. La différence entre cet état de choses et l'obligation de maintenir la paix par la guerre est bien minime et, pour ainsi dire, négligeable. Or, cela montre clairement à tous le caractère de gravité de la situation.

Souhaitons que cette éventualité terrible finisse par assurer le règne du bon sens.

Mazarik est mort

M. Asim Us rend dans le « Kurun » un hommage ému au fondateur de l'Etat tchécoslovaque en qui il se plait à saluer l'un des grands hommes du XX^e siècle.

La nation entière réunie autour de son Sauveur pleure sa mort. Quelle meilleure récompense pour un homme qui, comme Mazarik, s'est donné tout entier à son idéal ?... Mazarik est mort. Mais son précieux souvenir vivra à jamais dans l'histoire de tout un peuple.

Les manœuvres hongroises

Budapest, 14. — Le régent Horthy est parti pour la zone des manœuvres où l'archiduc Joseph et le ministre des Affaires étrangères sont arrivés déjà.



FEUILLETON DU BEYOGLU No. 39

LE

Parraïn

Par HENRY BORDEAUX
de l'Académie française

Y AVAIT SIX FILLES DANS UN PRE

XI

LE DERNIER FIANCÉ

Mais non, vous, moi, nous avons droit aussi au bonheur.

Ne l'avons-nous pas ?

Je vous remercie de le dire.

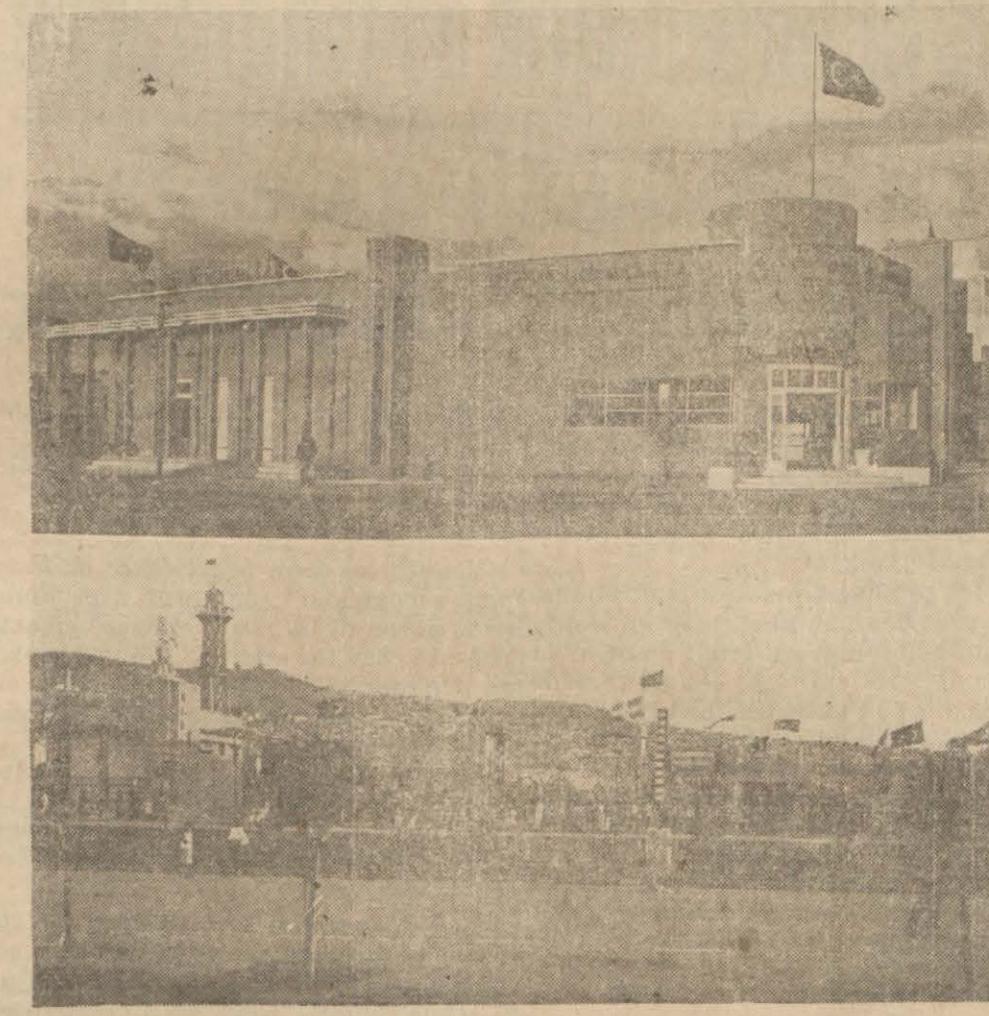
C'était elle qui avait posé la question. Elle avait cessé de se la poser à elle-même et se l'était-elle jamais posée réellement ? Elle avait au jour le jour vécu, active et impersonnelle, occupée des autres, du bonheur des autres, de celui de son mari, de celui de ses sœurs, mais du sien ? Quelle imprudence de prononcer ce mot

qui ne devrait jamais sortir des lèvres humaines ? Quand on l'éprouve, il faut le garder en soi, précieusement le presser sur son cœur, et n'y faire jamais la moindre allusion. Quand on ne l'a pas rencontré, ou si même on l'a perdu, mieux vaut n'y pas penser, sans quoi l'existence quotidienne en est empoisonnée. Mieux vaut en tromper l'absence par une activité de tous les instants. Goethe a terminé son Faust lancé à la poursuite de la jeunesse et de la félicité par la construction d'une digue. Digue symbolique contre tous les courants qui emportent la vie. Digne et prudente dont se doivent contenir les philosophes et même les poètes. Mais Sabine qui n'avait pas

donnable de réviser son passé comme si elle le pouvait modifier. Non, le bonheur, elle ne l'avait pas connu. Ce devait être autre chose que la vie confortable et même luxueuse avec un homme âgé. Autre chose, sans doute, mais quoi ? Cette autre chose mystérieuse, elle la voulait pour Martine. L'élu était un officier aviateur, du centre d'aviation civile de Gênes qui comportait un cadre d'instruction. Il s'appelait Lucio di Campione, et descendait de ce Marco di Campione dont les plans servirent à la construction de la fameuse Chartreuse de Pavie. Ainsi remontait-il aux siècles anciens et se rattachait-il à la glorieuse histoire artistique de l'Italie. Son nom seuls auraient pu attirer sur lui l'attention. Cependant, parmi les jeunes gens qui fréquentaient le palais Sollar, il ne se faisait pas remarquer. Piero Arenzano y avait introduit un ton foible et joyeux qui n'était pas le sien. Non qu'il fut gauche et renfrogné : l'habitude de l'air lui avait communiqué, comme celle de la mer au marin, des habitudes de méditation et de concentration. C'est l'effet qu'elles produisent, mais non communément, car il arrive aussi qu'elles accoutrent à ne plus penser hors du service et endorment les imaginatifs à qui elles offrent un champ trop vaste.

Il regardait s'agiter les autres, peut-être avec dédain, peut-être avec envie

assez grand de taille de la taille de



Encore deux vues de la Foire Internationale d'Izmir

La vie sportive

FOOT BALL

Ankara bat Izmir

Les matches pour la Coupe de la Foire ont pris fin hier à Izmir. L'équipe d'Ankara a battu celle d'Izmir par 3 buts à 1.

ATHLETISME

France - Italie

Paris, 13. A. A. — Résultats techniques du match France-Italie :

100 m.	Mariani	10 s. 410.
400 m.	Lanzi	49 s. 210.
800 m.	Lanzi	1 m. 54 s. 710.
1.500 m.	Beccali	4 m. 3 s. 210.
5.000 m.	Beviaiana	14 m. 56 s. 610.
110 m. h.	Caldana	14 s. 910.
400 m. h.	Goix	54 s. 110.
Longueur.	Maffei	7 m. 63.
Perche.	Vintousky	3 m. 90.
Poids.	Noël	14 m. 41.
Disque.	Noël	46 m. 25.
Javelot.	Testa	61 m. 29.
Marteau.	Wirtz	47 m. 67.
4x100	Italie	41 s. 210.
4x400	Italie	3 m. 19 s. 310.

Tchècoslovaquie :

Sparta-Victoria	Pilsen	2-0
Slavia-Prossnitz	3-1	
Victoria-Zidenice	1-0	

Hongrie :

Kispest-Boekay	5-1
----------------	-----

Italie :

Lucca-Ambrosiana	3-3
Bologna-Napoli	3-2
Juventus-Livorno	2-0
Roma-Fiorentina	4-0

Belgique :

Daring-Charleroi	3-1
Bierschot-Tirlemont	2-1

France :

Canne-Redsar	5-5
Rouen-Antibes	2-0
Strasbourg-Racing	3-0
Marseille-Lille	4-0
Sociaux-Excelsior	2-1

25.8.37

demandé Marceline.

— Non, mais je le lui ferai comprendre, comme je l'ai fait comprendre aux autres. Je suis, dans la vie, une vedette, comme il y a des vedettes pour l'écran. Alors, dame ! j'ai des droits... Maintenant bonsoir, ma petite, couchons-nous.

Dans les jours qui suivirent, en conséquence de ces deux conversations, il y eut plusieurs entrevues sous des prétextes divers : réunions mondaines ou sportives, expositions artistiques, soirées théâtrales — entre Tony et Gisèle. Tony recherchait avidement ces occasions. Il était de plus en plus épris de cette merveilleuse jeune fille ; mais déjà un peu enclin à douter de lui-même, il se trouvait consterné et incertain. L'attitude de Gisèle à son égard en était cause. Elle pratiquait avec lui le système de la douche écossaise. Tantôt il se sentait ravi par la douce chaleur d'une tendre sympathie qui lui faisait tout espérer ; tantôt une indifférence froide et polie lui donnait la pénible impression que la jeune fille avait complètement oublié que tous deux s'étaient déjà rencontrés au préalable.

« Que suis-je pour elle ? » se demandait-il avec la détresse de l'amour perplexe et le manque de discernement de l'amour timide. « Saït-elle seulement mes sentiments pour elle ? Me distingue-t-elle dans la foule de ceux qui lui font la cour ? M'aimera-t-elle jamais ? »

Il disait ses doutes à sa tante ; il ne vint à vouloir les dire à la sœur de l'admirable Gisèle, cette insignifiante Marceline qui, presque toujours, était en tiers dans leurs entrevues. Au cours d'une soirée mondaine où Gisèle l'avait particulièrement désolé en lui exposant quelques théories sur le mariage, tel qu'elle le concevait pour elle-même, il se trouva quelques moments après, et sans trop savoir comment, avoir dans ses bras Marceline avec laquelle il dansait un tango. Il allait commencer ses confidences, mais la jeune fille prit les devants et, les yeux fixés sur les siens, lui murmura avec une émotion contenue :

— Ne me dites rien... Je sais... je sais... Mon Dieu, un homme comme vous...

Il demeura bouleversé, pensa beaucoup à ces paroles, et par la suite, rechercha les occasions de causer avec cette jeune fille qu'il ne trouvait plus insignifiante.

— Oui, oui, c'est Marceline que tu épouses, lui dit sa tante quand il lui fit part de ses intentions. Je comprends : l'autre s'admire... celle-là t'admire...

Brevet à céder

Le propriétaire du brevet No. 2007 obtenu en Turquie en date du 28 Mai 1935 et relatif à une « enveloppe de lettre » désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet soit par licence soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Galata, Persembe Pazar, Aslan Han No 1-4 5ème étage.

3533

25.8.37

Les études dantesques en Allemagne

Leçons d'allemand et d'anglais

ainsi que préparations spéciales des différentes branches commerciales et des examens du baccalauréat — en particulier et en groupe — par jeune professeur allemand, connaissant bien le français, enseignant à l'Université d'Istanbul, et agrégé en philosophie et en lettres de l'Université de Berlin. Nouvelle méthode radicale et rapide. PRIX MODÈSTE. S'adresser au journal Beyoglu sous "Prof. M. M."

Weimar, 14. — Le Congrès de la société allemande « Dante Alighieri » a eu lieu aujourd'hui en présence des autorités et de nombreux adhérents. La présidence dans son rapport au sujet de la littérature dantesque moderne fait ressortir qu'après l'Italie, l'Allemagne détient la première place au monde dans les recherches et les études dantesques.

Leçons d'italien, langue et littérature, par Professeur diplômé. S'adresser sous V. L. aux bureaux du journal.

LA BOURSE

Istanbul 14 Septembre 1937

(Cours informatifs)

Obl. Empr. intérieur 5 % 1918	...
Obl. Empr. intérieur	